

L'Hôpital du Sacré-Cœur prévoit verser des millions à une clinique privée plutôt que d'ouvrir ses salles d'opération inutilisées

Longueuil, le 20 mars 2009 – L'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal a annoncé hier son intention d'aller en appel d'offres pour augmenter le nombre et la diversité des chirurgies qu'il transfèrera à une clinique privée. Prétextant la pénurie d'infirmières qui l'empêcherait d'utiliser toutes ses salles d'opération, l'hôpital veut se délester de 2 000 chirurgies par an, le double de ce qu'il a confié à la clinique Rockland MD au cours de la dernière année, et ce, pour les cinq prochaines années.

« Quand on planifie un partenariat avec une entreprise privée sur cinq ans, on est loin d'une mesure de dépannage pour pallier un manque d'effectifs, constate madame Dominique Verreault, présidente de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS). C'est assez indicatif du peu de volonté de la direction de l'établissement de trouver des solutions pour recruter et retenir son personnel. »

L'établissement a des problèmes chroniques de pénuries qui s'avèrent plus critiques qu'ailleurs. « Il y a lieu de se questionner sur les raisons de la désaffection des personnes salariées pour cet employeur, s'interroge la présidente de l'APTS. Plutôt que d'aller au fond des choses et de redresser la barre pour que les gens aient envie de travailler dans cet important centre hospitalier, on favorise l'expansion des affaires des cliniques privées et des agences qui leur fournissent des infirmières. Il est évident que les agences et les cliniques comme Rockland MD recrutent principalement parmi les personnes qui seraient autrement des salariés du réseau. »

Le ministre de la Santé, Yves Bolduc, a rappelé en début de semaine les deux conditions qu'il exige pour permettre le recours au secteur privé, soit que les interventions puissent être réalisées à coût égal ou moindre et qu'elles améliorent significativement l'accès aux soins pour la population. Si le transfert de 1 000 chirurgies à la clinique Rockland MD au cours de la dernière année a pu améliorer l'accessibilité, il est loin d'être démontré que l'entente qui a permis ces transferts a généré des économies pour l'hôpital.

L'APTS estime que ce type d'entente fera plus de mal à long terme que de bien à court terme et qu'il est plus que temps de chercher des solutions durables aux problèmes d'accès aux services de santé à l'intérieur du secteur public, et ce, en concertation avec le personnel qui dispense les soins liés aux chirurgies. Selon madame Verreault, « l'argent qu'on détourne ainsi vers les promoteurs de cliniques privées à but lucratif devrait plutôt servir à améliorer le réseau public. Nous estimons que l'hôpital du Sacré-Cœur a dû verser autour d'un million à Rockland MD depuis un an. Cette somme aurait plutôt dû être consacrée à des mesures favorisant l'ouverture de ses salles d'opération non utilisées ».

Les syndicats présents dans l'établissement ont proposé à plusieurs reprises à la direction de revoir l'organisation du travail au bloc opératoire pour trouver des solutions durables qui permettraient de résorber les listes d'attente en chirurgie. La direction de l'établissement n'a pas démontré une réelle volonté de trouver des solutions à l'interne.

« Les difficultés d'embauche seraient résolues si l'établissement se mettait à l'écoute de son personnel », affirme madame Dominique Verreault.

À propos de l'APTS

L'APTS est une organisation syndicale qui regroupe 26 000 personnes, occupant des postes professionnels et techniques dans le réseau de la santé et des services sociaux dont, outre les technologistes médicales, des technologues en radiologie, des physiothérapeutes, des ergothérapeutes, des thérapeutes en réadaptation physique, des travailleurs sociaux, des psychologues, des techniciennes en diététique et des diététistes. L'APTS est membre du Secrétariat intersyndical des services publics (SISP), un regroupement de 262 000 personnes syndiquées des secteurs public et parapublic.

- 30 -

Pour renseignements : Chantal Mantha, conseillère en communication
Téléphone : 450.670.2411 ou 514.236.9287